

Denrées alimentaires—Comité

fais partie de gouvernements depuis 1955 et que je suis ici depuis 1968, ne devrait marcher la tête haute en songeant à ce que nous avons fait pour l'industrie agricole du Canada. Cette industrie mérite plus et l'une des premières choses que doit faire le comité est de prouver aux Canadiens que ceux qui font partie de l'industrie agricole primaire du Canada ne sont certainement pas trop payés.

• (1640)

Deuxièmement, je veux parler du prix des services et nous savons tous que, ces dernières années, les prix de la main-d'œuvre et des transports ont considérablement augmenté. L'augmentation s'est même accélérée depuis un an ou deux. Je voudrais citer un passage d'un article rédigé à Saskatoon et qui a paru dans la *Gazette* du 18 janvier. On y rapporte les propos suivants de M. Runicman, président de la United Grain Growers:

L'explication de la hausse des prix des aliments n'est pas dans les bénéfices excessifs des cultivateurs, des transformateurs ou des distributeurs, mais dans les tendances inflationnistes qu'accusent les coûts des services et de la main-d'œuvre.

Et voici la suite de l'article:

Selon lui, les chiffres de Statistique Canada indiquent que les prix que reçoit le cultivateur n'ont monté en moyenne que de 15 p. 100 entre 1961 et 1971, tandis que ceux des aliments ont augmenté de 36 p. 100, c'est-à-dire dans la même proportion que les machines et le matériel qui servent à la production agricole.

Au cours de la même période, a déclaré M. Runicman dans une allocution lors d'une réunion de la semaine de la ferme et du foyer tenue à l'Université de Saskatoon, les coûts des services—depuis les frais de transport jusqu'au salaire du commis de supermarché—ont grimpé de 50 p. 100.

Cette augmentation est beaucoup plus élevée que celle dont ont bénéficié nos cultivateurs. Troisièmement, je parlerai un instant de la ôte noire de bien des Canadiens, sur lequel ce comité devrait faire enquête, savoir, les bénéfices, existants ou inexistant, des supermarchés du Canada. Mon honorable amie de Vancouver-Kingsway a laissé entendre que ces supermarchés sont des conglomérats et qu'ils ont le monopole de la vente des aliments au Canada. Monsieur l'Orateur, je vous le dis en tout respect, et par votre intermédiaire, à l'honorable représentante, je ne crois pas qu'il y ait un monopole à l'égard de la vente des aliments au Canada. Je pense que c'est une de nos entreprises où la concurrence est la plus serrée. Je suis heureux qu'en cette circonstance nos amis ne laissent pas entendre que l'élévation des prix est attribuable au contrôle des supermarchés par des intérêts étrangers. Que je sache, il n'y a au Canada qu'une grosse chaîne de marchés d'alimentation contrôlée aux États-Unis. Nous devons donc assumer notre propre responsabilité.

Une voix: Il y en a deux.

M. Whicher: Il se peut qu'il y en ait deux. Je ne le nierai pas. De toute façon il y en a un très grand. Je ne suis donc pas d'accord avec mon honorable amie pour dire que les supermarchés font des bénéfices exorbitants. Je pense qu'il faut être juste. Je crois que l'autre jour le chef du Nouveau parti démocratique a posé une question au ministre de la Consommation et des Corporations (M. Gray). Il laissait entendre dans sa question que les profits des supermarchés étaient trop importants. Il déclarait que leur bénéfice était de 1½c. sur chaque vente de un dollar, mais de 11 p. 100 sur l'investissement en capital. Je ne pense pas que cela ait aucun rapport. Un avocat pourrait très bien avoir un bureau d'une valeur de \$25,00 et gagner \$50,000 par an. Cela signifierait-il que le bénéfice est de 200 p. cent sur l'argent investi? Les supermarchés ont

[M. Whicher.]

tendance à ne pas posséder la propriété qu'ils exploitent. Il arrive qu'ils financent la construction du magasin, mais ils vendent la propriété pour ensuite la louer parce qu'ils ont besoin de l'argent pour les stocks.

Mon ami le député de York-Sud pense que le chiffre de 11 p. 100 est trop élevé. Mes collègues du Nouveau parti démocratique appellent cela «duper le public». Je ne m'inquiète pas tant des supermarchés. Je ne les place pas sur un piédestal. Je déclare cependant que la concurrence entre les supermarchés en matière de produits alimentaires et la façon dont ils agissent pourraient servir d'exemple à un certain nombre d'industries au Canada. C'est pourquoi je fais respectueusement remarquer que dire des supermarchés qu'ils «dupent le public» est une expression malheureuse qui ne devrait pas être employée autrement que lorsqu'elle est absolument nécessaire.

Le dernier point à l'égard de ce comité vaut d'être étudié et présente un grand intérêt pour les consommateurs du Canada. Nous sommes tous des consommateurs. L'agriculteur, l'ouvrier d'usine et chacun d'entre nous au Canada et au monde sommes des consommateurs de produits alimentaires. Il est évident que notre étude doit en tenir pleinement compte. Nous devons évidemment faire notre possible pour faire baisser le prix des produits alimentaires.

Je veux par ailleurs signaler que les prix des aliments au Canada ne sont pas aussi prohibitifs qu'on l'a laissé entendre. Si le comité dont on propose la création peut réussir à faire diminuer les prix des aliments, il bénéficiera sûrement de mon appui et, j'en suis sûr, de celui de tous les députés. Il reste toutefois que les Canadiens consacrent proportionnellement moins d'argent que jamais à l'achat des aliments. Je n'ai pas les derniers chiffres, mais j'ai ceux de la période qui va jusqu'en 1971. Ce sont les plus récents que j'ai pu obtenir. De 1961 à 1971, l'indice général des prix a augmenté de 33.4 p. 100. Durant la même période, celui des prix de détail des aliments n'a augmenté que de 27.4 p. 100. Voici ce qu'une heure de travail en usine permettait d'acheter en 1971 et dix ans plus tôt: 2.4 livres de surlonge en 1971 contre 1.9 livre seulement en 1961; 3.7 livres de côtelettes de porcs en 1971 contre 2.5 livres dix ans plus tôt et 15.8 livres de pain en 1971 contre 11.5 seulement en 1961.

Donc, bien que les prix des produits alimentaires aient augmenté, mais nous espérons certes qu'ils baisseront, la situation en général n'est pas aussi mauvaise que mes amis d'en face le laissent entendre. De fait, en ce qui concerne les marchés mondiaux, nous faisons vraiment bonne figure, car il n'y a qu'un seul autre pays au monde où la proportion du revenu qu'une personne consacre à l'alimentation est plus faible qu'au Canada. Il s'agit bien entendu des États-Unis. J'estime qu'une des raisons de cet état de choses est qu'il est beaucoup plus facile de cultiver des oranges et de produire d'autres agrumes en Californie et en Floride que n'importe où au Canada. Les conditions atmosphériques jouent un rôle important à cet égard. En outre, la population américaine s'élève à 210 millions par rapport à 22 millions au Canada. En raison de la population aux États-Unis, la production peut se faire sur une très grande échelle, ce qui a tendance à faire baisser les prix. Pour la gouverne du député, je pourrais dire que l'Américain moyen consacre 18.3 p. 100 de son revenu à l'alimentation, tandis qu'au Canada, ce chiffre est de 19.3 p. 100.